

Premières élections pour la nouvelle commune



La liste « Construisons demain » et ses 23 membres./Photo DR.

Pour les prochaines élections municipales de Lasserre-Pradère, Hervé Serniguet, ancien maire de Lasserre et maire de la nouvelle commune, conduit la liste « Construisons demain ». Il est accompagné de ses adjoints actuels, Christian Tauzin (ancien maire de Pradère-les-Bourguets), Valérie Pinel et Victor De Almeida. La nouvelle commune de Lasserre-Pradère, qui compte désormais 1 564 habitants, disposera d'un conseil municipal de 23 membres. « L'équipe qui se présente aux suffrages est composée de 10 anciens élus et 13 nouveaux candidats, motivés pour faire avancer notre village », déclare Hervé Serniguet, tête de liste. « Forts de cette diversité, nous avons la volonté de continuer à faire de Lasserre-Pradère un territoire toujours plus accueillant, dy-

namique, rassurant, dans un bel environnement ; d'offrir à nos concitoyens la possibilité de s'impliquer dans la vie du village grâce à des ateliers et chantiers participatifs afin de créer du « bien vivre ensemble » tout en maîtrisant la fiscalité », poursuit-il. Dans son programme, l'équipe souhaite aussi mutualiser les moyens avec les communes voisines afin de diminuer les investissements. Elle aspire également à être actrice au sein du SIVOM Vallée de Save, afin de pérenniser les services enfance et petite enfance présents sur le territoire de la commune. « Au-delà, nous projetons entre autres, de favoriser le développement des commerces et des services, la communication et de soutenir le tissu associatif et la valorisation du patrimoine » conclut le maire sortant.